

BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DECLARATION D'IMPÔTS ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

REEMPLIR LA DECLARATION D'IMPÔTS N'EST PLUS UNE CORVÉE !

- Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.
- Ce service s'adresse en général aux personnes de 60+, domiciliées dans le canton de Fribourg.
- Pour remplir votre déclaration d'impôt il faut vous inscrire et vous rendre aux « bureaux » prévu à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de portefeuille de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées.

REMARQUE IMPORTANTE :

Ce service est actif chaque année **uniquement** de fin janvier à fin avril.

COÛT POUR CE SERVICE ?

- Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 65. — (durée max. 1 heure)
- Une simple déclaration d'impôt qui demande plus qu'une heure de travail, un supplément de CHF 20. — est demandé pour chaque demi-heure.
- Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

Renseignements et inscriptions :

Pro Senectute Fribourg
026 347 12 92

Nos heures d'ouverture

Lundi – vendredi : 8.00-11.30 / 13.00-17.00 Uhr